



Évaluation du Projet Éducatif Local 2006 - 2008

AVRIL 2009

SOMMAIRE

A - Les Préalables et la méthode

page 3

- A.1 : Présentation de la démarche
- A.2 : La méthode
- A.3 : A propos du continuum éducatif
- A.4 : A propos de l'Agenda 21

B - Les Volumes et les masses

page 8

- B.1 : L'outil de mesure général sur les activités inscrites dans le PEL
- B.2 : Volume global
- B.3 : Répartition en fonction des trois grands volets du PEL
- B.4 : Répartition par tranche d'âge
- B.5 : Évolution des effectifs scolaires sur les trois ans
- B.6 : Répartition par thématiques

C -Les thématiques retenues

page 21

- C.1 : L'accompagnement à la scolarité
- C.2 : L'offre de loisirs des enfants
- C.3 : L'offre culturelle
- C.4 : L'offre de loisirs des jeunes
- C.5 : L'offre sportive
- C.6 : La participation des jeunes
- C.7 : La réussite éducative
- C.8 : De l'adolescence à l'âge adulte
- C.9 : La santé des jeunes
- C.10 : Le pilotage et concertation PEL

D - Récapitulatif des perspectives

page 32

A - Les préalables et la méthode

A.1 Présentation de la démarche

► Le Projet Éducatif Local est issu d'une démarche de partenariat. Une concertation en trois groupes de travail a été organisée de février à mai 2006. Ils se sont constitués sur la base de proposition par la Commune d'axes de développement :

- les axes du volet « égalité des chances »
- les axes du volet « le temps libre et les loisirs »
- les axes du volet « la citoyenneté »

L'organisation du séminaire le 24 juin 2006 a permis de valider la totalité de la démarche et les contenus.

► Le Projet Éducatif Local constitue une nouvelle approche des politiques éducatives dans leurs relations avec le tissu social et culturel local. Il conduit de fait à repenser l'éducation dans son ensemble et non plus seulement la question scolaire. De ce point de vue, la famille en tant que cadre naturel et privilégié de l'éducation est un acteur essentiel de la co-éducation.

Le Projet Éducatif Local, par la mobilisation d'un ensemble de ressources et de pratiques, doit créer les conditions d'une correction des déséquilibres sociaux initiaux garantissant l'égalité des chances, la recherche de l'épanouissement personnel des jeunes, leur insertion harmonieuse et valorisante dans la société et leur implication dans la vie collective.

Pour ces raisons, les axes de développement du P.E.L. devront intégrer dans chaque déclinaison une composante visant à associer les familles. Cette participation peut être double, participation au projet lui-même en tant qu'acteur éducatif (parent ou habitant), participation à l'élaboration à la mise en œuvre et au suivi du projet.

Une deuxième composante visera à mobiliser les agents et les structures de l'Éducation Nationale avec l'ensemble des acteurs au cœur du dispositif proposé, en adéquation avec l'origine et les présentations initiales des contrats et projets éducatifs locaux.

► Sur la base du guide de l'évaluation présenté par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS), un groupe de concertation s'est mobilisé autour de la question de l'évaluation du PEL Pessacais, permettant à chaque acteur local impliqué dans les questions de jeunesse de participer à cette évaluation:

- Accord commun sur les indicateurs stratégiques
- Indicateurs communs dans chaque structure
- Récolte des données et compilation (Ville)
- Création d'un indicateur de gestion « heures-année-enfant »

A.2 La méthode

► La période 2006 – 2008 a été marquée par la mise en place du PEL autour d'une démarche de concertation impulsant une réelle dynamique et par la vacance du poste pendant une année. L'évaluation de la période est donc l'occasion de relancer la dynamique transversale autour des questions liées à la Jeunesse.

► Le travail s'est inscrit dans la démarche initialement définie, reprenant les différents éléments retenus en 2006 :

- le schéma de développement,
- les actions prioritaires,
- le volume « heure-activité-enfant »,
- les bilans des partenaires.

► Les partenaires cités ont tous été rencontrés individuellement, permettant non seulement de relancer la démarche du PEL, mais aussi de récolter les données relatives à l'évaluation de la période.

► De manière générale, l'ensemble des acteurs a consacré le temps nécessaire pour apporter les précisions nécessaires à la compréhension des données qualitatives et quantitatives alimentant l'évaluation.

► La récolte des données a été jalonnée de difficultés de plusieurs ordres :

- retour sur les trois dernières années,
- bilans quantitatifs pas forcément exploitables en l'état,
- manque de chiffrage,
- approximation du nombre d'actions et/ou des participants,
- multitude des tranches d'âge, etc.

► L'analyse des difficultés rencontrées ponctuellement pour récolter les données (retour sur les trois dernières années, bilans quantitatifs pas forcément exploitables en l'état, manque de chiffrage, approximation sur les participations, multitude des tranches d'âges...) permet dorénavant déjà d'envisager un travail avec les partenaires autour de la récolte des données en elle-même et sur un recentrage des données sur les actions éducatives.

► Les données présentées pour les centres sociaux sont en dessous de la réalité dans la mesure où elle ne représentent que deux centres sociaux sur trois (le centre social de l'Alouette n'ayant pu présenter de bilan qualitatif et quantitatif de leurs actions).

► Sans pouvoir être exhaustive, l'évaluation a pour objet de proposer un point de vue d'ensemble sous forme de thématiques autour des questions liées à la Jeunesse abordées dans le PEL. A la lecture de l'ensemble des éléments récoltés un parti pris s'est dégagé de mettre en avant certains thèmes plutôt que d'autres et de les aborder sous la forme d'un bilan, d'exemples et d'une analyse.

► Ce travail permet de soulever un ensemble de perspectives qui viendront alimenter la prochaine phase de concertation avec les partenaires.

A.3 A propos du continuum éducatif « Proposer, Prévenir, Soutenir »

Lors de l'élaboration du PEL en 2006, la Ville et ses partenaires ont souhaité mettre en valeur un continuum éducatif déclinant trois niveaux d'interventions de l'action à destination des publics :

- PROPOSER des actions éducatives et de loisirs accessibles à tous.
- PREVENIR la vulnérabilité des familles, des enfants et des jeunes par des actions éducatives spécifiques.
- SOUTENIR les familles, les enfants et les jeunes en difficultés.

Il s'agissait de dépasser la seule continuité éducative (trop linéaire car exclusivement liée aux différents temps de vie de l'enfant) en l'ouvrant à plusieurs domaines : les âges, les niveaux de difficultés, les territoires,

Si dès le départ, le principe a été admis par l'ensemble des partenaires comme un réel outil de réflexion sur la construction des projets et un instrument d'analyse de leur impacts sur les publics accueillis, les partenaires ont aussi partagé leurs difficultés sur les questions suivantes :

- Les actions mises en place incluent souvent les trois niveaux de continuum parce qu'elles sont souvent pensées pour tous les publics et spécifiquement peuvent avoir des dimensions de prévention ou d'accueil d'un public en difficulté.
- Il faut redonner du sens à ces trois niveaux pour s'interroger ensemble sur les références idéologiques de tels principes : contrôle social, éducation-instruction, autonomie, prévention, etc. (cf intervention de Jean Claude Richez, séminaire du 24 juin 2006).

A ce titre, les partenaires n'ont pas utilisé le continuum sur les trois ans comme outil d'analyse et d'évaluation mais plutôt comme instrument de questionnement du sens de leur action.

Il est nécessaire de reprendre la réflexion en amont sur le continuum afin de lui donner une légitimité puis un intérêt à s'en saisir par les acteurs.

A.4 A propos de l'Agenda 21

Le PEL s'inscrit pleinement dans la démarche développée par l'agenda21.

Il participe en ce sens, à l'Agenda 21 pessacais, sur trois niveaux d'interventions:

1- Renforcer la participation de tous les habitants, notamment par des efforts de démocratie participative :

- Réunion de concertation avec les partenaires.
- Conseil Municipal des Enfants, Conseil Consultatif de la Jeunesse.
- Enquête de satisfaction des publics.

2- Éducation tout au long de la vie, dans l'éducation et la formation par exemple :

- Soutien de l'action de l'Éducation Populaire (aide aux devoirs, bénévolat...)
- Sport et Culture pour tous (pratiques culturelle et sportive dans les clubs et association, évènements culturels pour tous)
- Action de prévention et de soutien à la difficulté scolaire ou d'insertion professionnelle et sociale :réussite éducative, accompagnement à la scolarité, CLSPD...)

3- Implication citoyenne sur le développement durable :

- Agenda 21 scolaire : école Georges Leygues, lycée Pape Clément, collège de l'Alouette, Le Corbusier, le Campus.
- Action éducative concernant le développement durable : école maternelle Bellegrave (thématique autour du jardin et de l'eau), école Jean Cordier (thématique autour de l'eau), etc. S'intègre dans le cadre du dispositif CUB.
- Sensibilisation : projet éco-citoyen dans le quartier de la Châtaigneraie, événement au centre social de Saige (exposition, rencontre, etc), Romainville et éco site du Bourgailh.

A l'avenir, l'évaluation du PEL s'intégrera dans le dispositif d'évaluation de l'Agenda 21 Pessacais, notamment par les items du référentiel concernant l'épanouissement de tous les êtres humains et la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.

B - Les volumes et les masses

B.1 Outils de mesure générale sur les activités inscrites dans le PEL

Indicateurs de gestion « heures – activités - enfants » (H-A-E)

Nombre total d'heures de présence (H) des enfants (E) sur une année (A) pour une action déterminée :

$$(h-a-e) = (h) \times (e)$$

(h) détermination théorique de la durée de l'action

(e) nombre total d'enfants ayant participé à l'action sur l'année civile

(a) détermination du nombre de jours d'ouverture de l'action sur l'année civile

Fréquence : sur chaque année civile

Gestion courante de l'indicateur : organisateur de l'activité

Gestion finale des données : Ville de Pessac

B.2 Volume global

Pour l'année 2007/2008, l'ensemble des données récoltées (et quantifiables)
auprès des différents partenaires permet de repérer et de répartir un
volume global de :

1 212 303h

Ce volume horaire a été obtenu auprès d'une cinquantaine de structures (ou rassemblement de structures et opérateurs).

Il rassemble plus de 90 actions spécifiques municipales, institutionnelles et associatives confondues.

Ce volume horaire concerne des actions mises en place à destination des 0-25 ans confondus.

B.3 Répartition en fonction des trois volets du PEL

VOLET « Égalité des chances »

790 032h

Composé de 2 axes :

AXE A - Pour la réussite scolaire des enfants et des jeunes .(779 694h)

AXE B - Pour l'insertion professionnelle des jeunes. (10 338h)

VOLET « Le temps libre et les loisirs »

387 764h

Composé de 2 axes :

AXE C – Pour l'accès aux loisirs, aux sports et aux pratiques culturelles. (387 764h)

AXE D – Pour faire place aux initiatives de la jeunesse.

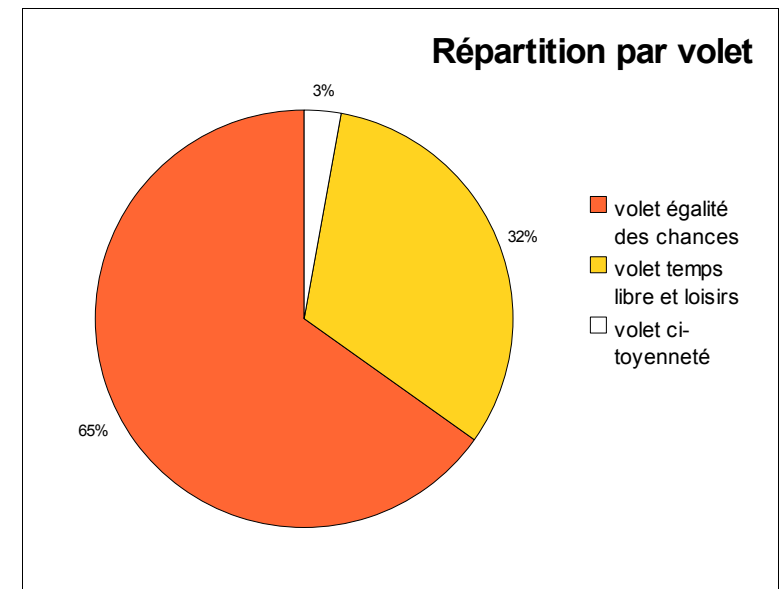
VOLET « La citoyenneté »

34 507h

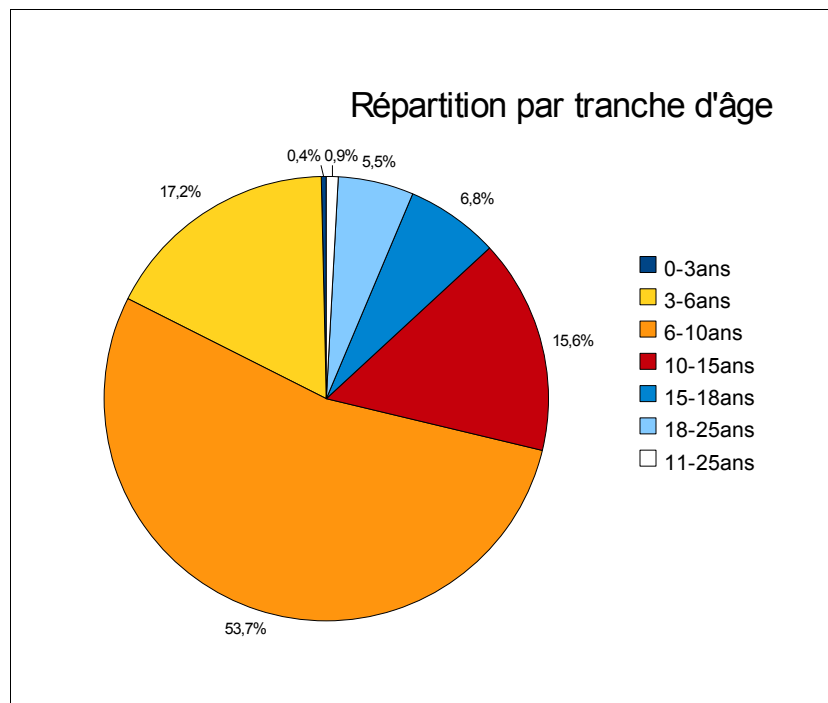
Composé de 2 axes :

AXE E – Pour une meilleure participation à la vie en collectivité. (22 745h)

AXE F – Pour une meilleure implication dans la vie de la cité. (11 762h)



B.4 Répartition par tranche d'âge



Âge	HAE	Nombre de jeunes*
0-3ans	4 318h	306
3-6ans	208 625h	4 516
6-10ans	650 777h	14 594
10-15ans	189 196h	7 598
15-18ans	82 251h	1 852
18-25ans	66 528h	2 193
11-25ans	10 608h	78
<i>TOTAL</i>	<i>1 212 303h</i>	<i>31 137</i>

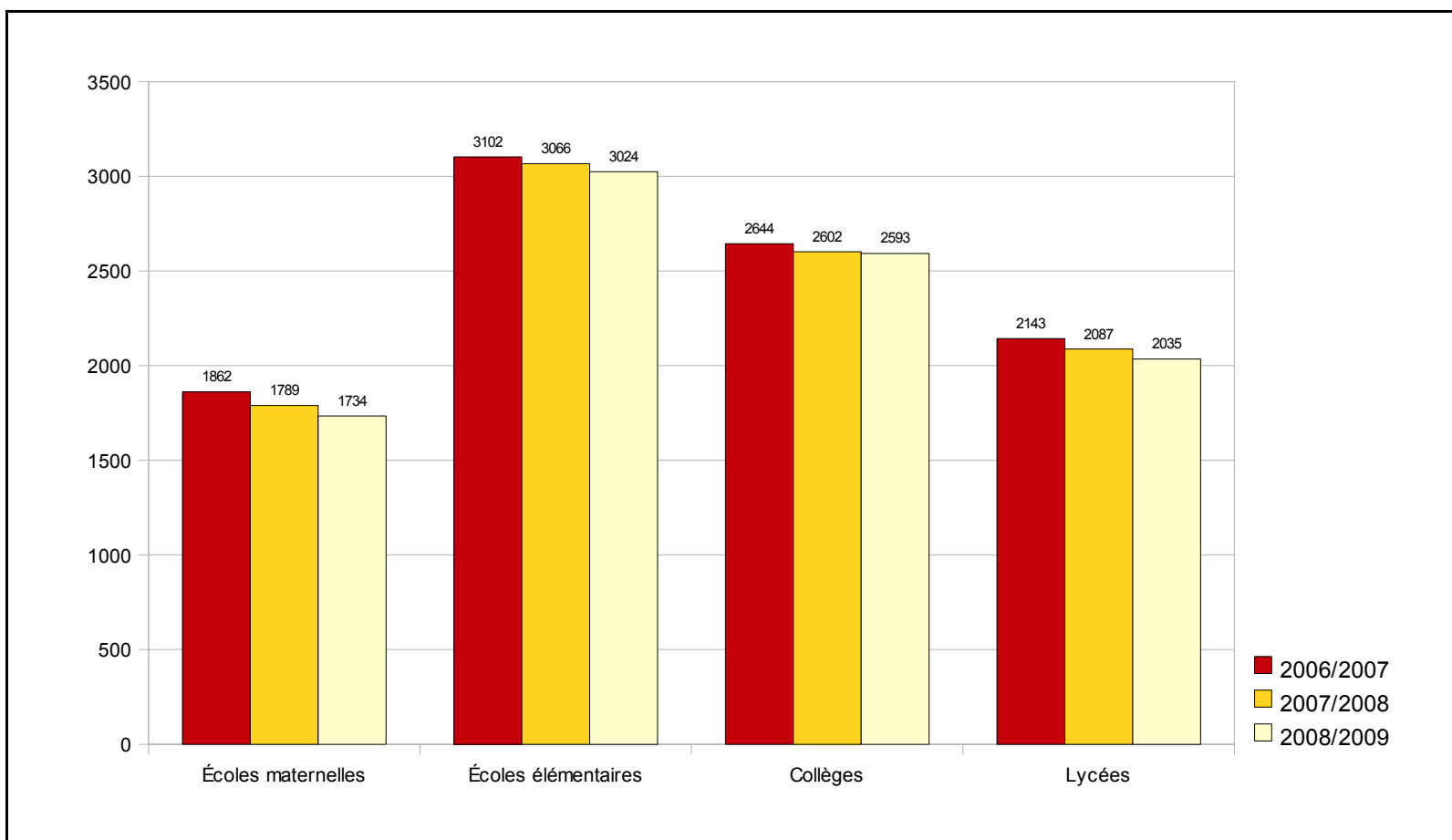
** Nombre de jeune concernés par une ou plusieurs actions. Il peut être comptabilisé un même jeune pour différentes actions*

Lors de la collecte des données, les tranches d'âge n'étaient pas harmonisées: chaque partenaire proposant ses propres tranches d'âge.

Afin d'harmoniser au mieux tout en gardant une pertinence, il a été décidé de prendre comme tranche de référence les tranches correspondant aux différents cycles scolaires : crèche (0-3ans), école maternelle (3-6ans), école élémentaire (6-10ans), collège (10-15ans), lycée (15-18), étudiant (18-25ans).

Seule une tranche « spécifique » demeure car elle concernerait trois tranches définies et il était impossible d'affecter le volume horaire à l'une d'entre elle.

B.5 Évolution des effectifs scolaires



Effectif global	
2006 / 2007	9751
2007 / 2008	9544
2008 / 2009	9386

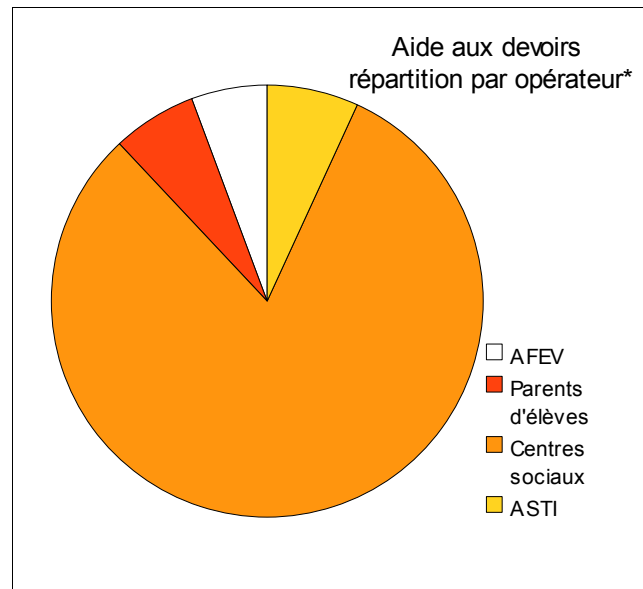
B.6 Thématique : « L'accompagnement à la scolarité »

Volume global aide aux devoirs:

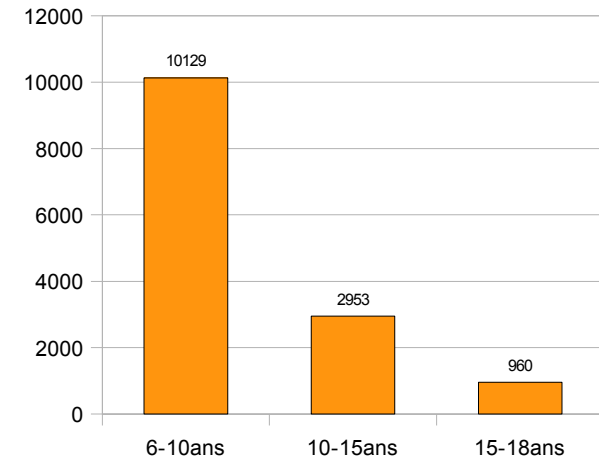
14 042h

Nombre de jeunes concernés

6-10ans	206
10-15ans	71
15-18ans	15



Aide aux devoirs répartition par tranche d'âge



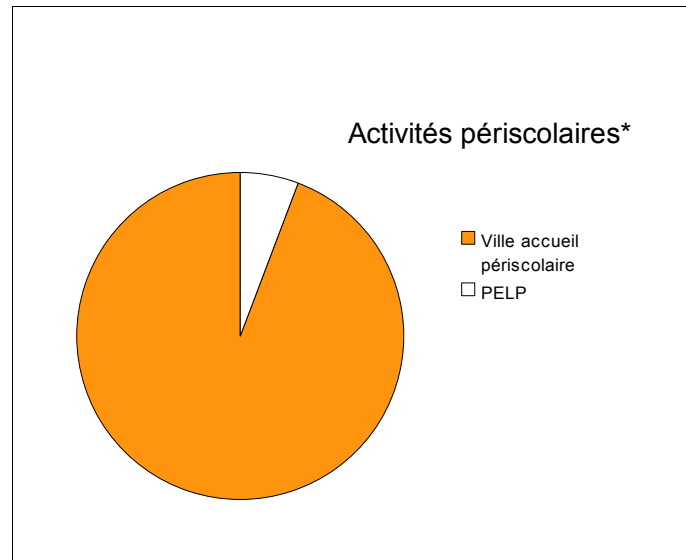
*Non mentionné : le Travail Scolaire Autonome et l'Entraide Scolaire Amicale

Volume global activités périscolaires:

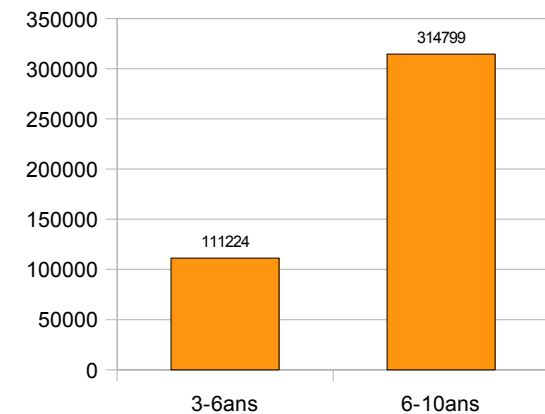
426 023h

Nombre de jeune concernés*

3-6ans	1538
6-10ans	3412



Activités périscolaires répartition par tranche d'âge



* Nombre de jeune concernés par une ou plusieurs actions. Il peut être comptabilisé un même jeune pour différentes actions

*accueil de loisirs proposant des activités ludiques

B.6 Thématique « Centres de loisirs »

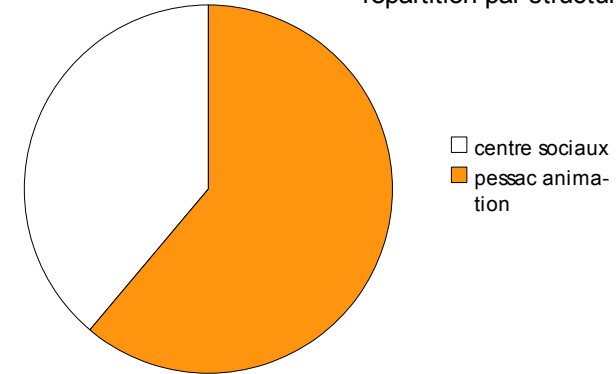
Le volume global concernant les centres de loisirs est de :

272 214h

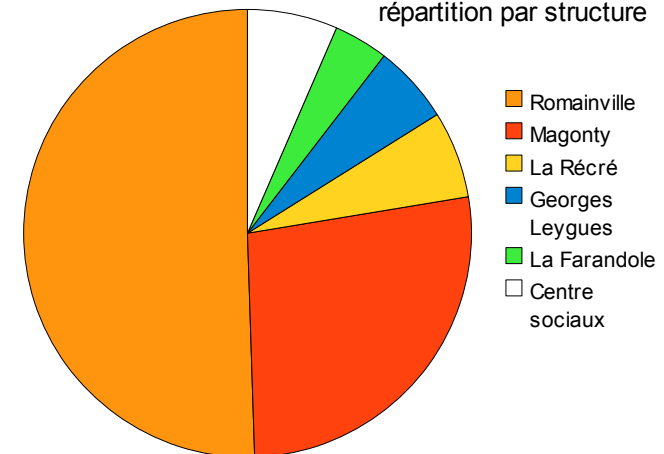
Nombre de jeune concernés

3-6ans	1243
6-10ans	1777
10-15ans	582
15-18ans	157

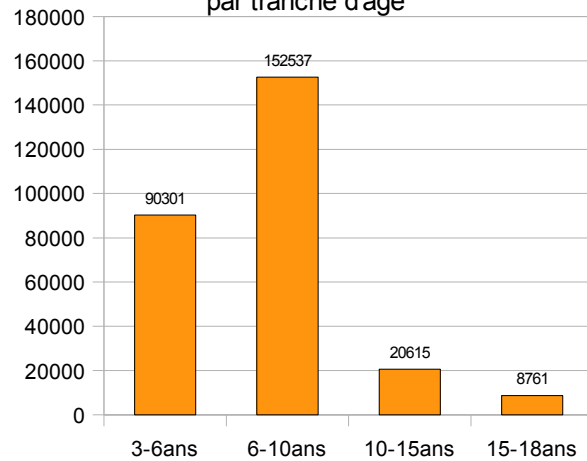
Centres de loisirs* 10-18ans
répartition par structure



Centres de loisirs* 3-10ans
répartition par structure



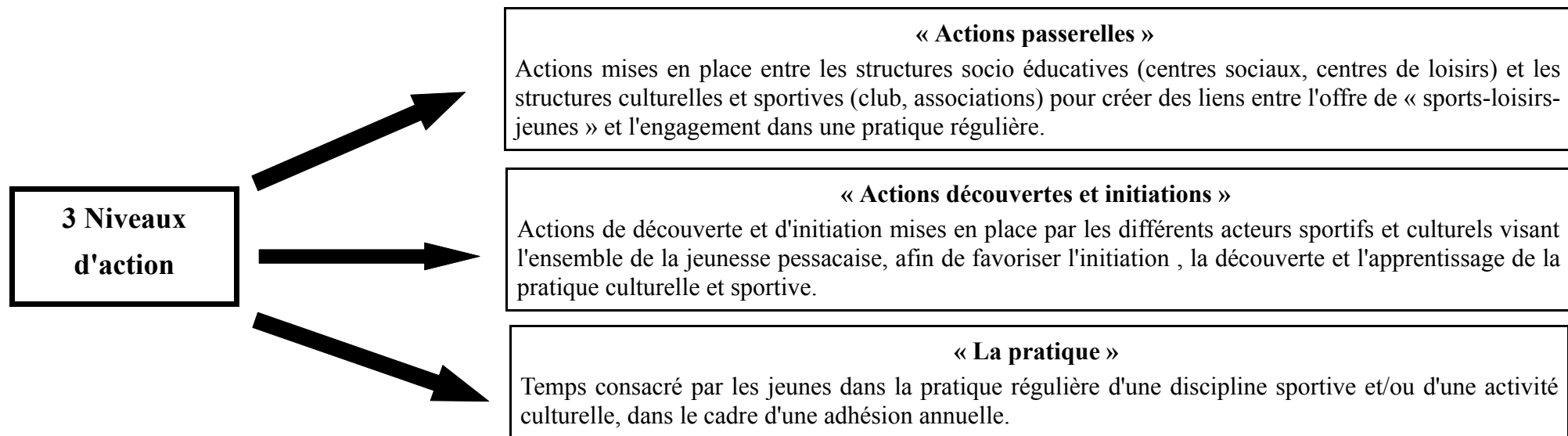
Répartition du volume horaire
par tranche d'âge



Centre de Loisirs* : On entend par centres de loisirs les structures qui proposent des activités aux enfants et aux jeunes en dehors du temps scolaire. Ils sont déclarés à la Jeunesse et Sports et sont fixés dans le cadre du CEJ.

B.6 « Préalables concernant les activités culturelles et sportives »

Les volumes présentés ne sont pas exhaustifs et sous évalués car tous les acteurs culturels et/ou sportifs ne sont pas recensés.



Les acteurs sportifs recensés : OMS, USEP, ASCPA, USSAP, CSGTP, centre équestre, UNISPORT, SPUC.

Les acteurs culturels recensés : Artothèque, Pessac en Scènes, Cinéma Jean Eustache, École de musique Verthamon, Espace Musical de Pessac, Ville, Médiathèque, Bibliothèque de Saige.

Les modalités de recueil de données : En premier lieu auprès des services municipaux (Direction de la politique culturelle et la Direction de la politique sportive), ce qui a permis de cibler les associations et clubs subventionnés par la Ville. Puis dans un deuxième temps, auprès de l'Office Municipal des Sports et des différents opérateurs culturels. Un aller retour avec les différents partenaires s'est opéré autour du traitement des données échangées.

Exemple d'acteurs manquants : UNSS, certaines disciplines sportives, bon nombre d'associations culturelles ou club sportif .

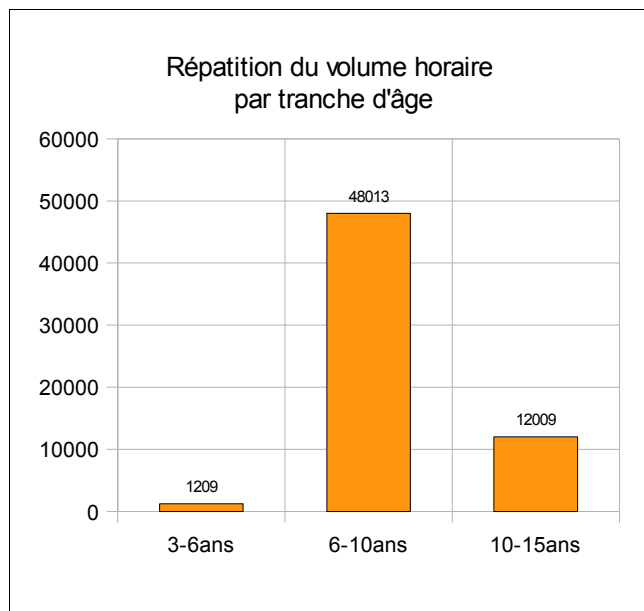
Exemple de pratiques involuables : Les emprunts de livre, CD ou DVD par les jeunes adhérents de la bibliothèque ou Médiathèque, le nombre d'entrées au cinéma ou aux spectacles proposés par Pessac en Scènes ou par les Vibrations urbaines par exemple, les tournois et compétitions sportives...

B.6 « Thématique « actions éducatives dans le domaine sportif »

« Actions de découverte et d'initiation »

61 231h

Nombre de jeunes	
3-6ans	39
6-10ans	1689
10-15ans	86



Actions concernées : *cycle multisport, ticket sport, école multisport (OMS-SPUC), vacances sportives, ados vacances aventure*

Structures concernées : *OMS, SPUC, ASCPA, USSAP, CSGTP, centre équestre, USEP*

« Pratique »

262 024h

(volumes des entraînements, hors compétition, tournoi et pratique libre)

Discipline	6-10ans		10-15ans		15-18ans		18-25ans		Total	
	HAE	NB	HAE	NB	HAE	NB	HAE	NB	HAE	NB
Football	19860	319	11766	159	5032	68	7770	116	44428	662
Rugby	10508	142	7326	99	4218	57	3636	49	25688	347
Tennis	12303	183	11563	170	8954	131	2590	38	35410	522
Arts martiaux*	8769	213	9287	155	4773	77	9640	167	32469	612
Gymnastique et GRS	6068	82	4440	60	2664	36	2220	30	15392	208
Patinage	1332	36	999	27	296	8	259	7	2886	78
Badminton	74	1	2368	32	888	12	888	12	4218	57
Basket	2831	51	3608	65	2498	45	3441	31	12378	192
Handball	2165	39	3774	68	3996	54	3626	49	13561	210
Hockey subaquatique	111	2	888	16	611	11	444	8	2054	37
Natation	2276	41	6161	111	2165	39	888	16	11490	207
Athlétisme Triathlon	1628	23	3978	55	2313	32	2239	32	10158	142
Baseball	148	2	1480	20	592	8	2294	31	4514	61
Pelote	444	6	592	8	148	2	814	11	1998	27
Boxe**	5347	94	6510	99	3552	53	6623	93	22032	339
Escrime	888	24	1850	33	222	3	666	9	3626	69
Football américain			1758	19	3608	39	2220	24	7586	82
Roller	2072	28	3034	41	2220	30	2368	32	9694	131
Squash			1184	16	666	9	592	8	2442	33
TOTAL	76824	1286	82566	1253	49416	714	53218	763	262024	4016

Concerne : SPUC, USSAP, UNISPORT et ASCPA

*Arts martiaux : aikido, judo, karaté, kendo, jujitsu, taïso

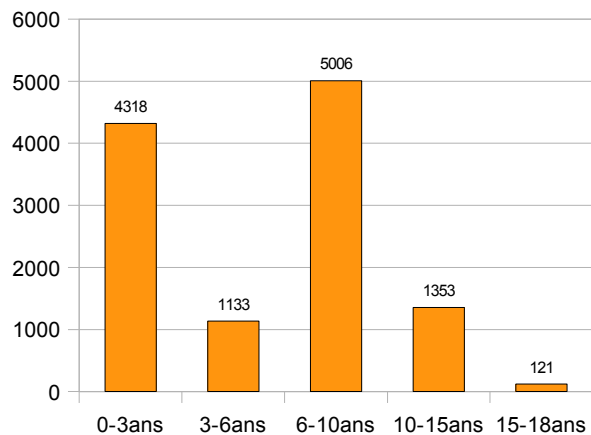
** Boxe : anglaise et française

B.6 Thématique « Actions éducatives dans le domaine culturel »

« Actions passerelles »

11 931h

Répartition du volume horaire
par tranche d'âge



Nombre de jeunes

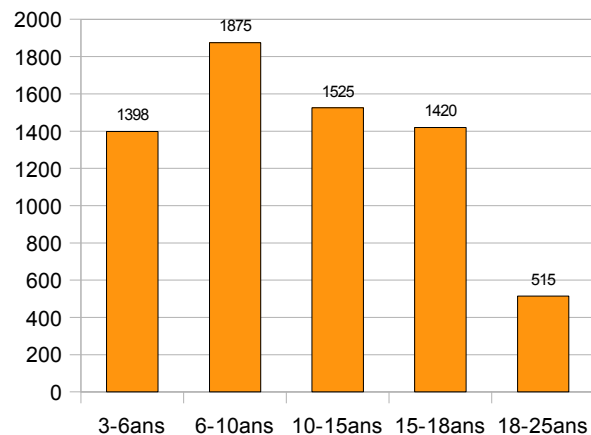
0-3ans	303
3-6ans	180
6-10ans	1135
10-15ans	208
15-18ans	15

Structures concernées : Artothèque, Pessac en scènes, Cinéma Jean Eustache, Espace Musical de Pessac, école de musique Verthamon, Médiathèque, Bibliothèque de Saige

« Actions de découverte et d'initiation »

6 733h

Répartition du volume horaire
par tranche d'âge



Nombre de jeunes

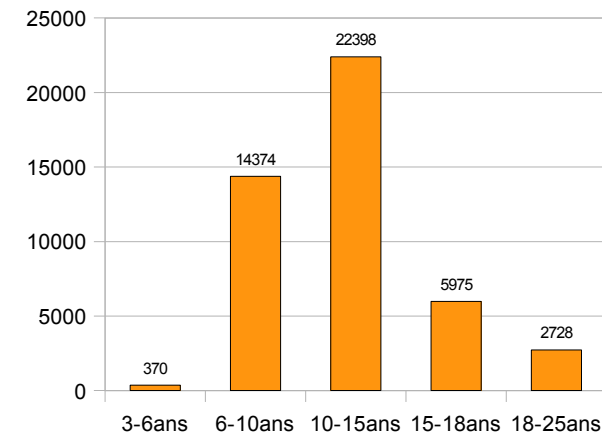
3-6ans	234
6-10ans	475
10-15ans	614
15-18ans	547
18-25ans	141

Structures concernées : Pessac en scènes, Cinéma Jean Eustache, Ville (ateliers dans le cadre des Vibrations Urbaines et de Break in the City), Espace Musical de Pessac, école de musique Verthamon, Médiathèque, Bibliothèque de Saige

« Pratique »

45 845h

Répartition du volume
par tranche d'âge



Nombre de jeunes

3-6ans	10
6-10ans	413
10-15ans	612
15-18ans	161
18-25ans	77

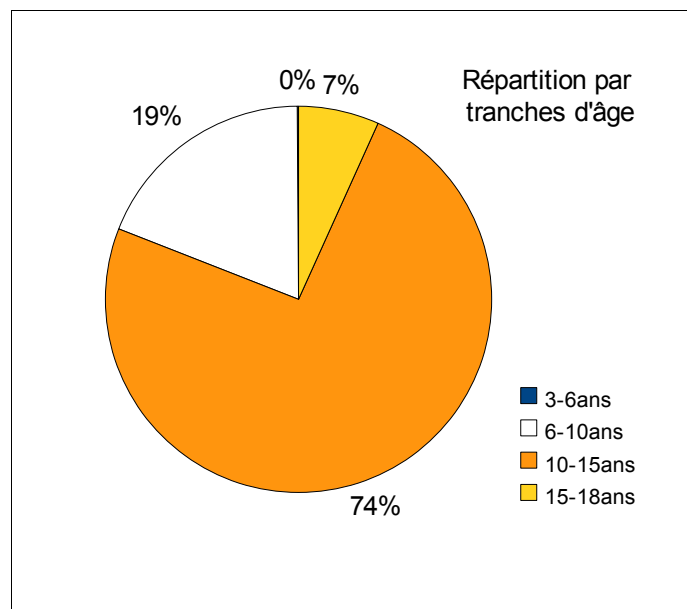
Structures concernées : Espace Musical de Pessac et école de musique Verthamon

B.6 Thématique « Réussite éducative »

Volume horaire global **2 849h**

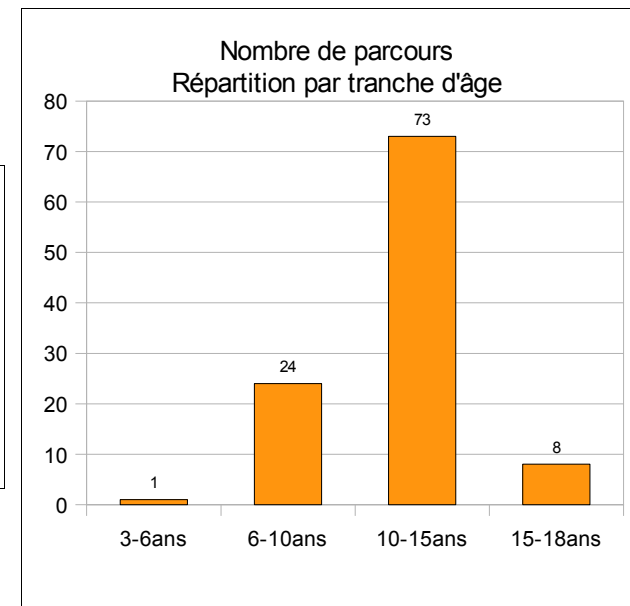
Nombre de parcours individuels : 106

Le volume horaire ne concerne que les parcours individuels



Répartition des parcours par quartier

Alouette	38%
Saige	31,5%
Arago	30,5%



B.6 Coup de projecteur sur quelques « involumables » du territoire

Œuvrant pour la jeunesse notamment dans le champ de la prévention spécialisée, de l'insertion, de l'accompagnement individuel et/ou inscrivant leurs actions en dehors des dispositifs, certains opérateurs n'apparaissent pas en terme de volume. Leurs actions s'inscrivent dans une logique de prévention et/ou de soutien qui font parfois l'objet de bilan (qualitatif et/ou quantitatif) mais qui ne sont pas « volumable » par le critère « heure-activité-enfant ».

« La Mission Locale des Graves »

La mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système éducatif (ni scolarisé, ni étudiant).

L'accompagnement des jeunes se fait autour de formation, de recherche d'emploi ou de logement, d'aiguillage vers des partenaires compétents...

53% des jeunes accueillis en 2007 étaient âgés d'au moins 22ans.

Quelques chiffres pour 2007:

- 47887€ d'allocation CIVIS versés
- 2312 entretiens individuels
- 786 jeunes ont eu 1 suivi régulier
- 962 contrats signés (emploi et formation)
- 26% des jeunes ont suivi 1 formation dans l'année
- 50 bilans d'orientation ou de compétences

« Action Jeunesse »

Pour reprendre le projet d'établissement, l'association a pour but de prendre en charge les jeunes pessacais, âgés de 11 à 25 ans, ayant des problèmes ou rencontrant des difficultés. Elle œuvre à la prévention des risques d'exclusion en favorisant l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture et aux sports(...).

L'action éducative auprès des jeunes prend en compte leur environnement culturel, géographique et familial afin de mettre en œuvre des accompagnements individualisés et des actions collectives.

Action jeunesse inscrit son action en s'appuyant sur un partenariat fort.

C'est un acteur de terrain repéré et incontournable en ce qui concerne les questions de jeunesse.

- Aucun chiffre disponible -

« CESC des collèves »

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté est un dispositif qui constitue au niveau de l'établissement scolaire un cadre privilégié de définition et de mise en œuvre de l'Éducation préventive en matière de conduites à risques, dans et hors du temps scolaire.

Les actions mises en place concernent tantôt des classes entières, tantôt des jeunes en particulier. Elles sont proposées « clé en main » ou nécessitent un travail préparatoire en amont...

Type d'actions menées :

- organisation de petit déjeuner équilibré
- conférence/débat sur l'obésité
- exposition sur MST
- journée porte ouverte
- forum des formations
- festival Amérique latine (cinéma)
- préparation d'échange (jumelage)
- théâtre interactif « prévention SIDA »

« LE PAEJ »

Le Point d'Accueil Écoute Jeune situé à la plateforme des services et animé par une psychologue du GRICA est un lieu d'écoute et de réponses aux problématiques des jeunes. (1 jour/semaine)

Tous les domaines source de difficultés psychologiques des jeunes peuvent être abordés .

Au-delà de la jeunesse qu'elle accueille, la psychologue reçoit aussi des professionnels et des familles rencontrant des difficultés ou souhaitant des éclairages concernant des jeunes.

Le PAEJ est donc aux carrefours des questions de souffrance psychologique concernant la jeunesse.

Quelques chiffres pour 2008:

- 144 rendez-vous pris
- 115 entretiens individuels (dont 82 entretiens individuels jeunes)
- 11 actions collectives (108 personnes)
- 21 rencontres avec les partenaires (soit 109 personnes)

C – Thématiques retenues

C.1 « L'accompagnement à la scolarité : une articulation à retrouver entre les actions existantes et la création de l'accompagnement éducatif ... »

BILAN

● La Ville de Pessac a été à l'initiative d'une réflexion avec notamment la mise en place de groupe de travail sur les questions liées à l'accompagnement à la scolarité. Ce groupe de concertation a permis de développer des axes de développement possibles (maintien de la dimension d'Éducation Populaire dans les actions d'accompagnement à la scolarité et soutien aux actions compensant les disparités entre les quartiers en matière d'offre d'aide aux devoirs).

● L'action menée par les trois centres sociaux de la Ville est intégrée dans le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS). Ce dispositif concerne les élèves des écoles, collèges et lycées des ZUS. Le nombre de places disponibles augmente chaque année permettant de répondre au mieux aux besoins des populations. Le dispositif CLAS sera renouvelé pour l'année scolaire 2009/2010, permettant une continuité de l'action des centres sociaux « en l'état », mais dont l'avenir reste à mettre en lien avec la création de l'accompagnement éducatif au sein de l'Éducation Nationale.

● Après la mise en place de l'accompagnement éducatif dans les collèges, le dispositif devrait se développer au sein des écoles à la rentrée prochaine. L'accompagnement éducatif c'est la possibilité offerte gratuitement à tous les enfants d'être accueilli par des enseignants volontaires ou des vacataires de l'Éducation Nationale autour de trois axes : aide aux devoirs, pratiques sportives et pratiques artistiques et culturelles.

● Dans le cadre des accueils périscolaires, le TSA (Travail Scolaire Autonome) est un temps défini deux soirs par semaine permettant à l'enfant qui le souhaite de pouvoir faire ses devoirs et ce de façon autonome sans aide particulière des professionnels présents.

● L'accompagnement scolaire proposé par l'association ASTI (Association de Soutien à Tous les Immigrés) connaît chaque année une augmentation du nombre de jeune accueilli (d'une dizaine de jeunes en 2006, elle en accueille une quinzaine aujourd'hui et concerne en majorité des lycéens).

● En 2007, la Ville a souhaité mettre en place une expérimentation avec des écoles volontaires sur les questions d'accompagnement scolaire en conventionnant avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV). Compte tenu des réformes nécessitant une réorganisation du temps périscolaire et la mise en place de l'accompagnement éducatif sur les établissements courant 2008, l'AFEV a proposé une diversification de son partenariat en orientant des propositions vers les centres sociaux en complément des dispositifs CLAS.

● Pour l'année scolaire 2007/2008 350 enfants et jeunes ont bénéficié de ces accompagnements à la scolarité. (tout type confondu, hors TSA et PELP)

● Le PELP, Patronage des Écoles Laïques de Pessac, propose un grand nombre d'ateliers périscolaires. Même si les effectifs connaissent une baisse sensible (une cinquantaine d'enfants en moins), ces ateliers concernent autour de 600 enfants.

Analyse :

L'état recentre les missions de l'école et propose en son sein des dispositifs périscolaires d'accompagnement aux devoirs et à la scolarité.

Pour autant, des actions existantes proposées par l'Éducation Populaire et la Commune ont démontré par le passé leurs bons résultats en matière de réussite scolaire et de complémentarité éducative.

Il est nécessaire, à la fois de maintenir l'existant tout en intégrant les nouvelles volontés de l'État en ce qui concerne les écoles.

Si les zones ZUS de la Commune sont dotées de nombreuses actions en matière d'accompagnement à la scolarité, les autres quartiers de la Ville sont dépendants de l'initiative parentale ou associative qui pourrait se créer.

L'accompagnement éducatif pourrait être un levier à un équilibrage des disparités d'offre sur les questions d'aide aux devoirs et d'actions complémentaires à l'école.

PERSPECTIVES :

► **Mise en place de l'accompagnement éducatif pour les futures rentrées scolaires.**

► **Articulation Ville / Éducation Nationale / association : dans le cadre d'un groupe de travail piloté au niveau du PEL**

C.2 « L'offre de loisirs des enfants : le centre de loisirs comme un mode de garde et un temps éducatif ... »

BILAN

- L'offre de loisirs pour les 3-12 ans représentait 242 838 heure/activité/enfants en 2007.
- Après quelques années de stagnation, l'augmentation progressive des effectifs de l'ensemble du centre de loisirs de Romainville s'opère chaque année (entre 150 et 200 places). Cette hausse de la fréquentation conduit la Ville à réfléchir à une diversification et une réorientation de l'offre de garde extrascolaire.
- Implantés sur un quartier et offrant un accueil à la demi-journée, les centres de loisirs Georges Leygues et La Farandole offrent 122 places pour l'accueil des 3-6 ans. Leur fréquentation déjà élevée est en augmentation progressive.
- Depuis la rentrée 2006, le centre de loisirs La Récré (50 places) à vocation culturelle est ouvert dans les locaux de l'école élémentaire A. Briand. Avec des effectifs compris entre 25 et 45 enfants il connaît lui aussi une augmentation de la demande. Le type de public fréquentant cette structure est divers, mais semble pour majorité concerner des enfants sensibilisés par leur famille aux questions culturelles. Afin de répondre aux besoins des familles, l'amplitude horaire a augmenté de 2h30 par jour. L'activité de la Récré reste tournée vers une logique de partenariat avec différents opérateurs culturels (Pessac en Scènes, Artothèque, médiathèque...).
- Les trois centres sociaux de la Ville viennent compléter l'offre de loisirs avec 20 places pour les plus petits et 134 pour les plus grands. Ces structures viennent elles aussi répondre aux besoins de mode de garde sur leur quartier. L'accueil des tous petits est un outil de travail en direction des familles pour les centres sociaux.
- Bien que les centres de loisirs répondent avant tout aux besoins des familles, les aidant à concilier vie professionnelle et vie familiale en dehors du temps scolaire, chaque structure développe son propre projet pédagogique afin de donner une dimension éducative à leur action (travail en partenariat avec les opérateurs culturels, actions autour de thématique ou s'inscrivant dans le cadre d'évènement particulier comme la Fête du jeu par exemple).

Places disponibles : 3-6 ans 322 (342 l'été) // 6-10 ans 554 places (504 l'été)
3-6 ans : Georges Leygues, La Farandole, CS Alain Coudert, Magonty, Romainville, Graine d'école
6-12ans : La Récré, Edouard Herriot (rentrée 2009), CS Alain Coudert, CS Alouette, CS Châtaigneraie, BEC, Romainville

Analyse :

L'offre de garde en matière d'accueil des enfants entre 3 et 12 ans se partage entre les centres de loisirs municipaux et quelques structures associatives des quartiers prioritaires.

En augmentation constante sur les dernières années, cette offre doit se diversifier au regard des attentes des familles et de leurs besoins : horaires plus souples, répartition géographique moins concentrée, loisirs de qualité, etc.

L'ensemble des centres de loisirs développe des projets innovants souvent en lien avec leur lieu d'implantation (la nature pour Romainville par exemple) ou en complémentarité dans des projets de quartiers, ou d'école.

Ces activités et l'ambition portée par les équipes pédagogiques de proposer des journées attractives pour les enfants déclinent le même objectif de respect des rythmes de vie et de prise en compte des attentes des enfants.

L'ensemble de ces propositions, mal connues du grand public, peu évaluées en terme de satisfaction des enfants et des familles, gagnerait à être valorisé dans le champ de l'éducation extra scolaire, complémentaire à l'école. Le centre de loisirs n'est plus seulement un mode de garde, mais devient une structure au projet réfléchi et aux propositions argumentées.

PERSPECTIVES :

- **Valorisation des actions éducatives des centres de loisirs.**
- **Prise en compte de la demande des enfants dans les projets.**
- **Ouverture du centre de loisirs Edouard Herriot permettant une autre répartition géographique de l'offre pour les 6-12 ans tout en diversifiant les modalités d'accueil (horaire, propositions...).**

C.3 « L'offre culturelle : un territoire riche de propositions... »

BILAN

- L'offre culturelle est très diversifiée avec des opérateurs variés (l'artothèque, la Médiathèque, Pessac en Scènes, le cinéma Jean Eustache...) ce à quoi s'ajoute plus d'une centaine d'associations culturelles.
- De nombreuses actions passerelles avec les structures socio-éducatives sont mises en place par différents opérateurs (« les arts hors murs », actions d'éducation à l'image, etc). Pessac en Scènes permet aux centres sociaux d'accueillir un spectacle dans le cadre du Festival « Sur un petit nuage ». Ces derniers ont mobilisé leurs adhérents autour de la préparation de mets qui sont proposés au public à l'issue de la représentation permettant de créer un moment convivial et de partage (« rendez-vous gourmand »).
- Les acteurs culturels proposent un grand nombre d'actions de découverte et d'initiation en direction des publics jeunes (ateliers dans le cadre des Vibrations urbaines et de Break In the City, séances spéciales au cinéma Jean Eustache, éveil musical...).
- Les deux écoles de musique, (Espace Musical de Pessac et École de musique de Verthamon), comptabilisent 1273 activités régulières, ce qui correspond à 754 jeunes différents.
- La médiathèque a été sollicitée par 27 structures socio éducatives (accueil périscolaire, centre de loisirs et CDI) et par 56 assistantes maternelles, ce qui correspond à 9 056 emprunts de documents pour l'année 2007.
- Au delà des cours qu'elle propose, l'école de cirque La Maringotte met en place des stages qui permettent aux jeunes de découvrir et de s'initier aux arts du cirque.
- Véritable spécificité pessacaise, de nombreuses manifestations payantes ou gratuites sont mises en place sur la Commune (vibrations urbaines, animazia, les toiles filantes, sur un petit nuage, fête de la musique, cinéma en plein air, nuits du ramadam, complètement à l'ouest, semaine du jeu...) et rencontrent un véritable succès auprès de la jeunesse (en 2007, 13226 jeunes ont participé aux Vibrations Urbaines).

Analyse

La Ville de Pessac est reconnue pour son foisonnement d'actions culturelles à destination des familles et des jeunes.

Les différentes actions passerelles mises en place avec les structures socio-éducatives ainsi que les actions de découvertes et de sensibilisations permettent une réelle sensibilisation aux différentes pratiques culturelles.

La mise en place du guide de la saison culturelle à Pessac pour l'année 2008/2009 est un outil de communication clair, précis et pertinent.

PERSPECTIVES

- ▶ **Mettre en place un guide des activités culturelles en direction de la Jeunesse.**
- ▶ **Développer l'information vers les jeunes en lien avec le BIJ.**

C.4 « L'offre de loisirs des jeunes : *Loisirs de consommation et projets de loisirs ...* »

BILAN

- Les centres sociaux et Pessac Animation* proposent des loisirs en direction des jeunes fondés au départ bien souvent sur un panel d'activités « attractives » permettant de répondre aux envies des jeunes et à leur besoin de consommation de loisirs.
- En plus des activités programmées et des séjours encadrés, les centres sociaux mettent en place des séjours autonomes (jeunes porteurs de leur projets parfois bénéficiant de subventions dans le cadre des « projets négociés », dispositif municipal permettant aux jeunes accompagnés dans leur projet de prétendre à des subventions).
- Les centres sociaux organisent en collaboration avec Action Jeunesse des actions spécifiques en direction des 14-25 ans « *population fuyante et parfois en voie de marginalisation* » afin d'engager avec eux un travail sous la forme de projet.
- Les propositions de séjours « clé en main » faites par la Ville à Saint Lary et Sanguinet en direction des ados connaissent quant à eux une baisse d'effectif (H-A-E de 11 752 en 2008 alors qu'il était de 14 960 en 2006).
- L'offre faite à la jeunesse par le biais de la nouvelle formule développée par Pessac Animation est plus étendue et s'est ouverte à différents territoires (Toctoucau, Magonty, l'Alouette, Macédo et Cap de Bos). La réorganisation de l'équipe d'animation semble pouvoir impulser une dynamique différente même si un travail d'information et de repérage doit être fait pour que les jeunes s'approprient cette nouvelle offre de loisirs et de projets.

Pessac Animation* : anciennement Pessac Ouest et implanté sur l'ouest de la Commune, Pessac Animation intervient désormais sur l'ensemble du territoire Pessacais.

Analyse :

Les centres sociaux situés en Zone Urbaine Sensible sont au carrefour des demandes des jeunes en matière de loisirs. Confronté à une demande sociale de compenser les disparités qui existent en matière de loisirs, ils ont l'obligation de proposer à la fois du « loisirs-consommation » accessible à tous et à la fois de justifier de l'intérêt de ces mêmes actions au regard de leur position d'acteur socio-éducatif.

La méthodologie de projet permet aux professionnels de ces structures d'éclairer des possibilités de participation des jeunes, des façons de se projeter (pour soi et l'autre) dans l'avenir; de modéliser des outils utiles pour la vie courante. C'est la pratique valorisée dans toutes les démarches des professionnels, une fois le public jeune « capté » dans la structure.

Pour autant, les activités de consommation sont peu valorisées dans les discours alors qu'elles sont souvent le moyen de rencontrer la jeunesse et de combler des disparités certaines : ceux qui partent en vacances, ceux qui restent dans leurs quartiers; ceux qui consomment des spectacles, concerts et les autres...

PERSPECTIVES :

- ▶ **Poursuivre le travail avec les centres sociaux d'information sur les dispositifs institutionnels d'aide aux initiatives jeunesse (projets négociés/zoom).**
- ▶ **Améliorer la lisibilité des actions en les rendant complémentaires et non concurrentielles entre les acteurs.**
- ▶ **Développer un groupe de réflexion sur les pratiques de loisirs jeunes et l'offre existante sur Pessac en y associant les jeunes eux-mêmes. (CCJ?)**

C.5 « L'offre sportive : une pluralité des disciplines présentes sur le territoire »

BILAN

- Avec plus de 50 disciplines sportives différentes, Pessac présente une richesse évidente. Plus de 4000 jeunes pratiquent une activité sportive régulière. L'offre de loisirs sur cette pratique est relativement structurée (assurance, licence, créneau d'entraînement...).
- De nombreuses actions de sensibilisation auprès des publics sont proposées à la jeunesse (éveil sportif, école multisports, ticket sport, vacances sportives...) par différents opérateurs (USEP, OMS, ASCPA, UNISPORT, USSAP, SPUC, CSGTP...). Ces actions permettent aux jeunes de découvrir des sports avant de s'engager dans une pratique régulière.
- Les structures socio éducatives (centres sociaux et centre de loisirs) s'adaptent aux pratiques informelles des jeunes pour les accompagner ponctuellement en encourageant ces dernières.
- En terme d'organisation, environ 90% des clubs sportifs sont adhérents de l'OMS qui centralise et communique sur l'ensemble des disciplines proposées, ce qui permet aux familles d'avoir un point de vue global sur la majorité de l'offre sportive, notamment par le biais du site Internet.
(<http://www.oms-pessac.com/>)
- Difficilement volumable et évaluable, la pratique « informelle » en dehors de tout club tient une place importante dans les pratique des jeunes : skate parc, terrain, cour d'école, etc. Cette pratique est visible lors de la manifestation tel que les Vibrations Urbaines. Des infrastructures sont présentes sur tout le territoire et il existe une véritable demande d'accès pour des pratiques libres, sous couvert d'un professionnel de l'animation.
- En terme de pratique, l'adolescence semble être véritablement charnière : si les 6-10 ans sont des publics « captifs » souvent inscrits par leurs parents (cherchant parfois un mode de garde à travers une pratique sportive), l'adolescence est l'âge où les jeunes commencent à choisir par eux même évitant parfois l'engagement dans une pratique régulière. Le football par exemple, bénéficie d'un « effet de mode » qui attire les 6-10 ans (319 enfants) mais n'arrive pas à « garder » dans ses clubs les 10-15 ans (159 jeunes).
- Des actions de sensibilisation sont proposées dans les ZUS (rugby, athlétisme par exemple).

Analyse

En dehors des pratiques régulières, le monde sportif propose un ensemble d'actions de découverte et d'initiation ouvertes à tous les jeunes et leur permettant ponctuellement de « formaliser » une pratique sportive.

Les pratiques informelles et spontanées concernant certaines disciplines (foot et sport de glisse en particulier) restent le fer de lance des adolescents, bien souvent en quête de « faire en dehors des cadres formels ou rigides » (heures, inscription, engagement dans le temps...) et entre groupe de pairs.

Les éléments de bilans ne permettent pas de mettre en évidence d'actions passerelles entre les différents clubs sportifs et les structures socio-éducatives.

PERSPECTIVES

- ▶ **Développer les actions passerelles avec les structures socio éducatives.**
- ▶ **Développer l'information vers les jeunes en lien avec le BIJ.**
- ▶ **Envisager l'ouverture des infrastructures aux pratiques informelles.**

C.6 « La participation des jeunes : la participation à la vie en collectivité n'induit pas l'implication dans la vie de la cité... »

BILAN

- Avec presque 600 délégués de classe tout niveau confondu par an (autour de 300 classes écoles, collèges et lycées), les élections permettent aux enfants et aux jeunes de participer, d'exprimer une opinion, de choisir et d'agir. Tout au long de la scolarité, l'Éducation Nationale organise, structure, planifie la participation des enfants et des jeunes en utilisant cette dernière pour promouvoir la démocratie et apprendre l'exercice de la citoyenneté.
- À l'initiative de la Ville et en partenariat avec l'Éducation Nationale, le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un dispositif qui repose sur l'ensemble des écoles de la Commune. Véritable outil pédagogique, il a permis cette année à 45 enfants d'être élus par 1372 élèves des différentes écoles. Les conseillers représentent leur école et leurs électeurs au sein des commissions. Chaque année le CME se compose de trois commissions thématiques (sports loisirs, environnement, et entraide pour cette année) et permet l'aboutissement de différents projets donc l'objectif est d'impliquer les écoles dans leur mise en œuvre.
- Dans la lignée du CME, la Ville a souhaité développer un Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) afin de consulter les jeunes sur un ensemble de problématique. Le travail mené en partenariat avec les Francas d'Aquitaine, a permis de mettre en place quelques réunions. Une douzaine de jeunes ont été mobilisés autour du CCJ sans qu'une réelle dynamique n'arrive à émerger. Malgré la pertinence d'un tel dispositif, si le CCJ n'a jamais trouvé d'écho favorable auprès de la jeunesse, c'est qu'elle n'a jamais pu s'approprier ce dernier.
- L'implication des 16-25 ans au sein des conseils d'administration reste modeste, mais stable. Les 22 associations sondées sur ce sujet comptent parmi les membres de leurs conseils d'administration une dizaine de jeunes chaque année. Même si d'une année sur l'autre ce sont bien souvent les mêmes jeunes qui sont réélus, cela prouve qu'ils ont un rôle important à jouer au sein de ces CA.
- La participation des 16-25 ans dans les conseils de quartier est quasi nulle, au mieux les jeunes « passent deux minutes et repartent », sans forcément avoir exprimé d'opinion ou fait des propositions.

Analyse :

La prise en compte de la parole des enfants et des jeunes dans la mise en place des politiques publiques qui les concernent est une question centrale des problématiques de participation.

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre le « faire pour » indispensable à la transmission et à la sécurité des mineurs et le « faire avec » outil de réponse aux attentes et aux besoins de la jeunesse.

Les organisations telles que les conseils, les comités, les groupes sont structurants pour la parole, mais peuvent parfois devenir un frein à la participation citoyenne d'une jeunesse en perpétuel mouvement.

La place que les adultes décident de donner à la parole des jeunes doit se construire en conscience. Elle peut être source d'incompréhension entre les générations et/ou avec les détenteurs légitimes du pouvoir de décision. Le CCJ a dû faire face à ce type de difficulté avec un manque de clarté dans le mode de participation : information, consultation ou concertation.

Si à ce jour le CME dose sagement éducation à la citoyenneté et participation des enfants à la vie locale, il est nécessaire aujourd'hui de trouver le même rythme avec la jeunesse pessacaise.

PERSPECTIVES :

- **Intégrer l'avis des jeunes pessacais dans la mise en place et l'évaluation des politiques locales mises en place en leur direction en clarifiant la place que l'on décide de donner à la parole de la jeunesse.**
- **S'appuyer sur le militantisme et l'implication existante des jeunes pour relancer une instance de relais de la parole citoyenne des jeunes auprès du Maire et des élus.**

C.7 « La réussite éducative : Une action innovante reconnue par l'ensemble des partenaires... »

BILAN

- La Ville a mis en place le Dispositif de Réussite Éducative en 2006, un premier coordinateur a été en poste en février 2007. Le conseil consultatif du 30 mai 2007 et l'assemblée plénière de présentation de ce dispositif du 5 juin 2007 ont marqué le point de départ du fonctionnement actuel.
- Le champ d'intervention du DRE se situe hors du champ d'intervention de droit commun, ce qui en fait sa principale spécificité. Il intervient en ZUS, là où les dispositifs existants n'ont plus leur place.
- Les ERE, équipes de Réussite Éducative, sont au nombre de 3 (Saige, Châtaigneraie-Arago, Haut-Livrac) à Pessac et se sont réunies à 9 reprises lors de l'année 2007, à 18 reprises lors de l'année 2008.
- Les ERE ont étudié la situation de 133 enfants de juin 2007 à décembre 2008. 106 enfants ont bénéficié du Dispositif de Réussite Éducative par le biais de parcours individuels. Les projets développés dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative de Pessac sont organisés en parcours individualisés où les problématiques de l'enfant sont au cœur de l'action.
- Pour l'année 2008, on recense 69 enfants, dont la répartition garçons/filles est assez équilibrée (53% de garçons, 47% de filles). Ce nombre a peu évolué sur les deux périodes considérées : 65 pour l'année 2007 et 69 sur l'année 2008.
- Ce sont les collégiens qui bénéficient en priorité du DRE (63%). Les élèves de maternelle ne font pas l'objet de parcours, mais sont pris en compte par le DRE, dans le cadre d'actions collectives ayant pour objet la parentalité.
- Si la répartition par secteurs géographiques d'origine est également équilibrée, on note cependant un pourcentage important d'enfants de la Châtaigneraie, pour le second semestre (42,55%).
- Majoritairement les enfants sont repérés par l'Éducation Nationale : c'est le cas pour 6 enfants sur 10 intégrant le DRE. Les acteurs locaux institutionnels ont davantage saisi l'ERE – de 7 à 10% - la part des réseaux associatifs restant stable, autour de 30%.
- Le partenariat développé par le DRE Pessacais est pluriel, on y retrouve entre autres la MDSI, l'Éducation Nationale, le CCAS, les centres sociaux, etc. Il faut noter la présence du Conseil Général qui est une spécificité girondine.
- Enfin les domaines d'intervention du DRE, concernent en majorité le soutien scolaire (autour de 78 %). Les autres interventions concernent les domaines du social, de la santé, de la culture et du sport.

Analyse :

L'action du dispositif de réussite éducative a révélé un vrai potentiel dans la résorption de l'échec scolaire des enfants des quartiers prioritaires.

En ciblant son action sur les problématiques de l'enfant, il a su générer des parcours innovants et spécifiques à chacun.

Fortement interpellé par le champ purement éducatif, les parcours sont majoritairement construits autour de la scolarité en collège.

Au regard du recensement des besoins fait en 2006, l'écart entre public potentiellement visé et public effectivement concerné est important notamment chez les enfants de 3 à 12 ans. Il y a donc un travail important à conduire de diagnostic notamment en amont du collège.

Pour autant les réformes scolaires intègrent dans le droit commun toute l'aide à la difficulté scolaire dans le primaire (aide personnalisée, stage de remise à niveau, accompagnement éducatif). Les parcours individualisés vont nécessairement recentrer leur champ d'intervention.

Enfin, le partenariat, si spécifique à cette démarche de travail, est un outil fort du DRE pessacais et reste son seul levier de réussite.

PERSPECTIVES :

- **Recadrage de l'action au regard des réformes scolaires.**
- **Développement de l'action vers les élèves du primaire et maternel, en amont du collège.**
- **Travail de partenariat à initier avec les structures petite enfance.**

C.8 « De l'adolescence à l'âge adulte : des actions éducatives vers l'insertion sociale et professionnelle... »

BILAN

- Les différents collèges mettent en place de nombreuses actions d'information et de sensibilisation (forum des formations, intégration en 6° ...).
- Le collège François Mitterrand organise un forum des formations proposant à l'ensemble des élèves de 3° de trouver lors d'une journée un grand nombre de centres de formation et de renseignement sur les différentes formations, leur permettant de choisir en connaissance leur orientation future. Le collège de l'Alouette complète cette action par l'organisation d'un forum des métiers.
- Le BIJ propose chaque année des actions d'information spécifique avec notamment, le forum des jobs d'été.
- Le nombre d'élèves inscrits dans le module « découverte professionnelle » diminue chaque année (72 élèves en 2006 contre 69 en 2007 et 66 en 2008), néanmoins, l'option reste valorisée par les établissements et très appréciée des élèves.
- La démarche globale de prévention des chantiers éducatifs se situe en amont des dispositifs d'insertion par l'activité économique. Ils s'adressent à des jeunes de 14 à 25 ans et poursuivent des objectifs éducatifs et sociaux. Le montage de chantiers se fait à trois niveaux, le donneur d'ordre, l'employeur (l'AIPAC) et les techniciens. Le nombre de chantiers ainsi que le nombre de jeunes concernés augmente chaque année (8 jeunes pour 1 chantier en 2006 contre 63 jeunes pour 12 chantiers en 2008).
- Suite à une réflexion concertée entre la Ville, les partenaires socio-éducatifs et différentes institutions, l'action intitulée « tremplin jeune, accès à la citoyenneté » a permis la mise en place en 2007 au centre social Alain Coudert d'un accueil des jeunes et jeunes adultes. Cet espace permet de favoriser un accompagnement individualisé de proximité tenant compte du parcours particulier de chaque jeune. L'objectif est de se situer en amont de toute proposition instituée et de travailler sur des éléments qui font obstacles à l'entrée dans un cadre normé. Cet accueil a trouvé tout son sens et a amené en 2008 à la création d'un secteur jeune majeur concernant une trentaine de jeunes.
- Avec ses 2 312 entretiens individuels en 2007, la Mission Locale des Graves mène un travail d'orientation et d'accompagnement de la jeunesse en difficulté. Des partenariats sont mis en place avec les CIO des collèges, des lycées et des universités pour des jeunes en marge des questions scolaires et bien souvent en échec face à l'insertion professionnelle.

Analyse :

En amont de l'insertion professionnelle, les collèges, les lycées et l'université ont vocation à orienter les jeunes vers des parcours scolaires amenant à l'intégration dans la vie active.

Les collèges dont la vocation d'orientation est cruciale propose de nombreuses actions qui sont reconnues à l'échelle communale, comme des initiatives innovantes.

Les acteurs associatifs de l'Éducation Nationale sont sollicités sur des sorties de parcours. Pour ne « laisser aucun élève au bord du chemin », il est parfois nécessaire de trouver les outils permettant la ré-orientation, l'accompagnement vers la formation professionnelle, mais aussi l'aide à la valorisation de soi et de ses capacités.*

L'ensemble des actions de soutien, de prévention tel que les chantiers éducatifs ou le travail de la Mission Locale des Graves est crucial sur cette question de la jeunesse en échec d'insertion sociale et professionnelle.

**plan académique 2008-2012*

PERSPECTIVES :

- **Renforcer et soutenir les outils d'accompagnement des dispositifs pour les jeunes en rupture de parcours.**
- **Soutenir les actions des collèges sur les questions d'orientation scolaire.**

C.9 « La santé des jeunes : prévention, sensibilisation et traitement, un panel nécessaire... »

BILAN

- La Ville a mis en place un plan de prévention santé bucco-dentaire avec USFBD33 (Union Française pour la Santé Bucco Dentaire de la Gironde) qui organise notamment des actions de dépistage des caries pour les enfants des classes de CM1 et CLIS des écoles de Pessac.
- Le BIJ et les CESC des différents collèges proposent chaque année, un ensemble d'actions de prévention autour de la question « santé » (alcool, MST, tabac, équilibre alimentaire, conduite addictive...)
- D'un point de vue global, une action de sensibilisation à la prévention routière est menée sur le territoire par différents acteurs en direction de chaque tranche d'âge : l'APER au niveau des écoles (Ville, Romainville), les parents d'élèves des écoles (Association Prévention Routière de Gironde), le BSR et l'ASSR au niveau des collèges et un ensemble d'actions spécifiques retrouvées par exemple dans le projet « Route Plurielle » de l'association Action Jeunesse pour les plus grands.
- Les chiffres fournis par deux des quatre collèges concernant le nombre de cas traité par les infirmières montrent une nette augmentation de ces derniers. De 775 cas en 2006/2007 le nombre de cas est passé à 833 en 2008.
- Financée en 2007 dans le cadre du CEL et par le CUCS depuis son lancement, le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeune) développé par le GRICA assure ses permanences à la plateforme des services. Une psychologue y reçoit sur rendez-vous individuel parents, professionnel, ados ou jeunes adultes. Concernant les moins de 25 ans, le nombre d'entretiens augmente progressivement (de 72 en 2006 il est passé à 82 en 2008) et concerne une trentaine de jeunes. Ces entretiens permettent d'accueillir, d'écouter et d'orienter des jeunes qui expriment un mal-être, une souffrance, des difficultés scolaires, des conflits familiaux, errance, ou qui font usage de substances psychoactives... Ce dispositif connaît un succès auprès des acteurs sociaux, il est un lieu référence sur Pessac dans le premier accueil de la difficulté psychologique.
- La Mission Locale des Graves joue un rôle important en terme d'orientation des jeunes, dont la santé est préoccupante, vers les différents partenaires (PAEJ, MDSI, CCAS...)
- Un atelier d'initiation aux premiers secours a eu lieu lors de l'édition 2007 des Vibrations Urbaines.
- Les centres sociaux mènent eux aussi des actions ponctuelles et ciblées en terme de prévention santé, bien souvent en réponse à des pratiques repérées et présentant un risque pour la santé des jeunes.
- Lors des grands concerts organisés (dans le cadre des Vibrations Urbaines, Break in The City ou les Nuits du Ramadam pour ne citer qu'eux), des actions de sensibilisation autour des risques auditifs sont mis en place avec la distribution de bouchon d'oreille.

Analyse :

En 2006, lors du développement du PEL les questions santé ne semblaient pas beaucoup nourrir l'action quotidienne des partenaires. A la lecture des bilans des opérateurs, les questions autour de la santé ont une place importante.

Pour autant, cette multiplicité des projets n'est pas articulée sur le territoire et offre peu de lisibilité pour les partenaires de ce qui est conduit et de ce qui pourrait être complémentaire.

La question de la santé semble être une problématique de société qui devient prioritaire dans le champ de l'éducation de la jeunesse.

PERSPECTIVES :

- ▶ **Établir un « plan santé » prenant en compte tous les âges de la jeunesse ayant pour but :**
 - **une articulation des initiatives**
 - **une rencontre des partenaires sur le domaine de la santé**
- ▶ **Travailler sur les territoires politique de la ville à partir d'atelier santé ville.**

C.10 « Pilotage et concertation PEL »

BILAN

- L'organisation du pilotage du Projet Éducatif Local :
 - le comité de pilotage s'est réuni une fois par an en 2006, 2007 et 2009 (au lieu de trois fois par année civile initialement prévue).
 - les trois groupes thématiques se sont chacun réunis 3 fois en 2006 (rassemblant 121 personnes au total) et 1 fois en 2007 (rassemblant 35 personnes au total).
 - un séminaire a été mis en place en 2006 (39 personnes) et en 2007 (28 personnes).
- L'information :
 - jusqu'en octobre 2007, il était envoyé chaque mois un mail d'information sur les actions de formation et les actions éducatives ou de loisirs.
 - deux réunions, l'une en 2006 avec les directeurs d'école et l'autre en 2007 avec les représentants des parents d'élèves, ont permis de présenter le Projet Éducatif Local.
 - un guide « Pessac ça claque » à destination des jeunes et de leurs familles présente une partie des activités jeunesse présentes à Pessac.
 - le BIJ développe des actions de prévention et d'information à son initiative (forum des jobs d'été, atout langue...) ou en réponse aux sollicitations des collèges et lycées (parcours découverte des métiers, semaine d'information sexualité MST SIDA...). Ces modalités lui permettent d'être un pivot central en matière d'information jeunesse.
- La coordination:
 - La coordination du PEL s'appuie sur plusieurs groupes existants tels que le DSQ, les groupes de travail du CLSPD, et nouvellement le ROC Jeunesse. Ces groupes rassemblent les acteurs de terrain qui à l'occasion peuvent développer une réflexion sur les thématiques du PEL. La Ville s'est elle-même dotée d'un groupe technique rassemblant l'ensemble des agents de la collectivité concernés par la jeunesse.
 - La coordination du PEL a connu une vacance d'un an, ce qui a malmené la dynamique lancée.
 - Dans le cadre du CEL, le comité de pilotage a fait le choix de valoriser un ensemble d'actions « exemplaires » relevant du PEL et basées pour la plus part sur les fiches actions CUCS. Les actions sont différentes chaque année sans pouvoir être financées deux fois de suite.
- Un groupe de concertation s'est mobilisé autour de l'évaluation du PEL. Le travail mené sur la base du guide de l'évaluation présenté par la DRDJS a amené à définir les différents critères d'évaluation de la période 2006-2008.

Analyse :

Lors du lancement de la dynamique autour du PEL, il existait une volonté de ne pas cumuler les instances de discussions, mais plutôt d'agir dans la complémentarité.

En ce sens, les groupes thématiques se sont réunis ponctuellement pour privilégier une écoute des différents partenaires sur les groupes de travail déjà existants. Pour autant, de nombreux acteurs tels que les parents, les enseignants, les opérateurs hors ZUS sont peu représentés dans ces instances. Il est donc nécessaire de réfléchir à une meilleure articulation de ces instances de réflexion et de concertation.

La question centrale de l'information du public se décline autour de deux axes : les familles et les jeunes. À ce jour, l'action municipale en lien avec les partenaires reste à renforcer au regard de la difficulté des jeunes à s'orienter sur les activités existantes sur le territoire.

PERSPECTIVES :

- ▶ **Améliorer avec les instances existantes les articulations des groupes de concertation sur le PEL.**
- ▶ **Travailler et renforcer les outils de l'information des publics.**
- ▶ **Relancer la dynamique PEL auprès des partenaires sur les questions éducatives.**

D – Récapitulatif des perspectives

Thématique « Accompagnement à la scolarité » :

- ▶ *Mise en place de l'accompagnement éducatif pour les futures rentrées scolaires.*
- ▶ *Articulation Ville / Éducation Nationale / association : dans le cadre d'un groupe de travail piloté au niveau du PEL*

Thématique « Offre de loisirs des enfants » :

- ▶ *Valorisation des actions éducatives des centres de loisirs.*
- ▶ *Prise en compte de la demande des enfants dans les projets.*
- ▶ *Ouverture du centre de loisirs Edouard Herriot permettant une autre répartition géographique de l'offre pour les 6-12 ans tout en diversifiant les modalités d'accueil (horaire, propositions...).*

Thématique « Offre de loisirs des jeunes » :

- ▶ *Poursuivre le travail avec les centres sociaux d'information sur les dispositifs institutionnels d'aide aux initiatives jeunesse (projets négociés/ zoom).*
 - ▶ *Améliorer la lisibilité des actions en les rendant complémentaires et non concurrentielles entre les acteurs.*
- ▶ *Développer un groupe de réflexion sur les pratiques de loisirs jeunes et l'offre existante sur Pessac en y associant les jeunes eux-mêmes.*

Thématique « Participation des jeunes » :

- ▶ *Intégrer l'avis des jeunes pessacais dans la mise en place et l'évaluation des politiques locales mises en place en leur direction en clarifiant la place que l'on décide de donner à la parole de la jeunesse.*
- ▶ *S'appuyer sur le militantisme et l'implication existante des jeunes pour relancer une instance de relais de la parole citoyenne des jeunes auprès du Maire et des élus.*

Thématique « Offre culturelle » :

- ▶ *Mettre en place un guide des activités culturelles en direction de la Jeunesse.*
- ▶ *Développer l'information vers les jeunes en lien avec le BIJ.*

Thématique « Offre sportive » :

- ▶ *Développer les actions passerelles avec les structures socio éducatives.*
- ▶ *Développer l'information vers les jeunes en lien avec le BIJ.*
- ▶ *Envisager l'ouverture des infrastructures aux pratiques informelles.*

Thématique « La réussite éducative » :

- ▶ *Recadrage de l'action au regard des réformes scolaires.*
- ▶ *Développement de l'action vers les élèves du primaire et maternel, en amont du collège.*
- ▶ *Travail de partenariat à initier avec les structures petite enfance.*

Thématique « De l'adolescence à l'âge adulte » :

- ▶ *Renforcer et soutenir les outils d'accompagnement des dispositifs pour les jeunes en rupture de parcours.*
- ▶ *Soutenir les actions des collèges sur les questions d'orientation scolaire.*

Thématique « La santé des jeunes » :

- ▶ *Établir un « plan santé » prenant en compte tous les âges de la jeunesse ayant pour but :*
 - *une articulation des initiatives*
 - *une rencontre des partenaires sur le domaine de la santé*
- ▶ *Travailler sur les territoires politique de la ville à partir d'atelier santé ville.*

Thématique « Pilotage et concertation PEL » :

- ▶ *Améliorer avec les instances existantes les articulations des groupes de concertation sur le PEL.*
- ▶ *Travailler et renforcer les outils de l'information des publics.*
- ▶ *Relancer la dynamique PEL auprès des partenaires autour des questions éducatives.*